

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



**DATE
D’AFFICHAGE :**
10 juin 2014

L’an **deux mille quatorze**, le **dix-sept juin**, à **vingt heures trente**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques CABOT, Maire.

**DATE DE
CONVOCATION :**
10 juin 2014

Étaient présents : Madame CABAGNOLS, 1^{ère} adjointe, Mesdames BRANÇON, HUMBERT, CORREIA, CHASSEFIÈRE, PERCHET, LE FORESTIER et ÉVIN, Monsieur BRUNELLI 2^{ème} adjoint, Monsieur VOISE 3^{ème} adjoint, Messieurs LEVIER, COSNIER, SOUNOUVOU, GUYMARD, LONGEON et BRETIN

**NOMBRE DE
MEMBRES :**

En exercice : 19

Formant la majorité des membres en exercice.

**Présents : 17
Votants : 19**

Absent excusé représenté : Monsieur GALINÉ, a donné procuration à Madame CORREIA et Madame LAGORIO a donné procuration à Madame CABAGNOLS

Absents : néant

OBJET :

Monsieur BRUNELLI a été élu secrétaire de séance.

**Règlement d’accès et
d’utilisation du
Mini-stade municipal
Jean-Claude Evin**

EXPOSE

Vu la proposition de Mme PERCHET du règlement d’accès et d’utilisation du Mini-stade municipal Jean-Claude Evin,
Vu les propositions de Mmes LE FORESTIER et EVIN concernant les conditions d’affichage de ce règlement in extenso et sous forme de pictogrammes,

**Publication ou
Notification du :**
26 juin 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 18 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

**Transmission au
Contrôle de Légalité le :**
26 juin 2014

Adopte le règlement d’accès et d’utilisation du Mini-stade municipal Jean-Claude Evin tel qu’il figure en annexe à la présente délibération ;
Dit qu’il sera affiché in extenso et sous forme de pictogrammes aux abords du Mini-stade.

Pour extrait conforme au registre

LE MAIRE,
Jacques CABOT

